



FONDS DE MODERNISATION ET DE L'INVESTISSEMENT EN SANTE (FMIS)

L'Union européenne associée au Ministère des Solidarités et de la Santé ont attribué au Centre hospitalier de Fontenay le Comte, une subvention au titre du Fonds de Modernisation et de l'Investissement en Santé (FMIS) de 205 522.97€ pour 2021 et de 400 603.13 € pour 2022.

Ces subventions visent à améliorer rapidement et significativement le fonctionnement quotidien des services en remettant à niveau les investissements courants qui ont un fort impact sur les conditions de travail des personnels et sur la qualité des soins.

Ces crédits ont permis de financer :

Pour la subvention 2021 : l'achat de fauteuils de bureau, d'équipement informatique, des fauteuils roulants, des chariots de soins, du matériel médical et biomédical (pompe à perfusion, échographe, saturomètres, humidificateur), sacs de matériel pour le SMUR, du matériel hôtelier (matelas, tables d'examen, fauteuils de repos) et des travaux divers permettant l'amélioration du confort des personnels et patients (stores occultant, climatisation, motorisation fenêtre).

Pour la subvention 2022 : l'achat d'équipement informatique, l'achat de matériel médical ou biomédical (défibrillateur, ECG, pompes à perfusion, pousses seringues, scialytiques, cardiotaographe, enregistreur ECG et tensionnels, ventilateur d'anesthésie, tables de réanimation pédiatrique, moniteur multiparamétrique, tables d'examens, lave bassin), des travaux de sécurité incendie.

Financé par



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Financé par
l'Union européenne**

NextGenerationEU